

Communiqué de Mme le Maire

Pour donner suite à la publication par Lourdes-Infos.com de l'article non-signé et intitulé « Les Halles de Lourdes privées de chauffage ! », et en regard du nombre d'allégations et d'interprétations erronées ou partisans que celui-ci contient, je tiens à apporter les précisions suivantes :

Les commerçants des Halles se sont plaints le 8 décembre dernier du manque d'efficacité du chauffage au sol par période de grand froid. Un problème effectivement récurrent et ce, d'autant que lors de la rénovation du bâtiment, l'installation d'un chauffage n'avait pas été prévue par mes prédécesseurs.

A la demande de ces commerçants, la chaudière électrique de secours a donc été actionnée durant plusieurs semaines afin de palier à ce désagrément et d'augmenter la température ressentie sous les halles. Néanmoins, j'ai demandé à mes services d'informer les commerçants concernés des contraintes financières que cela engageait. En effet, cette chaudière de secours appartient désormais à la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et il s'avère donc nécessaire de signer une convention avec celle-ci afin d'établir les modalités de remboursement de l'énergie consommée. Une réunion de concertation avec l'association des commerçants des halles a été programmée le 16 décembre 2017 afin d'évoquer la situation mais annulée la veille à leur demande.

J'avais cependant donné à titre d'information aux commerçants, le montant de la surfacturation qui, entre fin décembre 2014 et février 2015, s'était élevé pour deux mois de consommation à 12 027 euros, ce qui rapporté à 4 mois de chauffe pour l'hiver 2017/2018 pouvait se traduire par une estimation tarifaire supplémentaire de 65 euros par mois et par stand, contrairement au chiffre de 120 euros comme l'auteur de cet article le laisse entendre de façon arbitraire.

A la suite de ces différentes informations qui ont été communiquées aux commerçants par courrier le 17 janvier 2018, une réunion du bureau a été reprogrammée par nos soins en présence de 16 commerçants sur les 30 que comptent les halles le 20 janvier 2018. Il a été décidé, à la demande de ces derniers, de l'envoi d'un questionnaire relatif au devenir du chauffage des halles de Lourdes.

Sur 30 commerçants, 29 questionnaires ont été distribués, l'un de ceux-ci étant en congés la semaine concernée. Sur les 29 questionnaires, 28 nous ont été retournés, dont 27 exprimés. Les réponses se déclinent comme suit :

A la question « souhaitez-vous un arrêt du groupe de secours le plus tôt possible et l'exonération du surcoût engendré ? », **27 commerçants ont répondu « OUI ».**

A la question « souhaitez-vous un arrêt total du chauffage et laisser le choix pour chaque occupant d'installer à ses frais un convecteur électrique ? », **18 commerçants ont répondu « OUI ».**

A la question « souhaitez-vous qu'une étude pour remplacement du chauffage actuel par un chauffage électrique au-dessus des portes des 7 entrées soit réalisée ? », **22 commerçants ont répondu « OUI ».**

Selon l'avis exprimé par la majorité des commerçants des halles, J'ai par conséquent demandé aux services techniques de procéder à l'arrêt de la chaudière électrique de secours ainsi que du chauffage à compter du 16 février 2018. De la même manière, j'ai également réservé une suite

favorable à leur demande d'exonération des frais relatifs à la consommation électrique de la chaudière de secours entre décembre 2017 et cette même date.

**NDLR.** L'article non-signé émane du rédacteur en chef de lourdes-infos.com, en l'occurrence Gérard Merriot. Il ne s'agissait en aucun cas d'un communiqué. Comme nous sommes quasiment le seul à écrire et publier les articles, nous évitons de les signer systématiquement.

En tout cas, cet article aura eu le mérite de faire réagir la première magistrate lourdaise qui ne parviendra pas à éteindre la colère des chalands qui se plaignent actuellement du froid sous les halles et qui en font porter (à tort ?) la responsabilité à l'actuelle municipalité qui continue à accuser ses prédécesseurs. Mais quelles que soient les explications de Josette Bourdeu, c'est l'image de Lourdes qui est encore un peu plus écornée. (G.M.)